

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 20/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18/07/2016**

**OBJET : PROJET DE PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

L'an deux mille seize et le dix-huit juillet à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : MMs Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Monsieur le Préfet de la Lozère relatif au projet de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion de la communauté de commune des Hautes Terres, de la communauté de communes de la Terre de Peyre, de la communauté de communes de l'Aubrac Lozérien étendue à la commune des Monts-Verts de la communauté de communes des Terres d'Apcher.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne un avis favorable au périmètre de la future communauté de communes comme indiqué ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 18/07/2016

Le Maire

